

Référence : FC/MM/2021-2022
 Dates : Du 04.10.21 au 22.06.22
 Contact : Marianne MONNET
 E-mail : marianne.monnet@adea-formation.com
 Tel : 04 74 32 77 38

QUALIFICATION – MAITRE.SSE DE MAISON

Le métier de **Maîtresse de Maison** requiert une certaine polyvalence puisqu'elle assume, au sein d'un établissement, le bon fonctionnement d'un cadre de vie en prenant en charge les repas, le linge, le nettoyage des locaux par exemple. Souvent en lien avec une équipe éducative, elle contribue aussi à l'accompagnement des usagers dans l'établissement.

Objectifs :

- Assurer les conditions de l'accueil et de la sortie des usagers.
- Assurer l'hygiène et la sécurité des usagers et des locaux.
- Garantir la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement.
- Animer et gérer un espace dédié à une activité technique.

Public :

Salariés exerçant dans une structure sociale, médico-sociale et sanitaire.

Prérequis :

Réaliser un positionnement en amont de l'entrée en formation qui permettra d'adapter le parcours de la personne et de lui proposer un accompagnement renforcé si besoin.

Contenu et modalités :

Cette formation est construite à partir de 3 blocs de formation :

Bloc 1 : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie = 70 heures :

↳ Rôle et fonction- Qualité et sécurité du cadre de vie - Entretien du cadre de vie -Entretien du linge - Préparation des repas et hygiène alimentaire.

Bloc 2 : Accompagnement des personnes = 84 heures :

↳ Rôle et fonction quant à l'accompagnement des personnes - Les problématiques des publics - Les fondements et méthodes de l'accompagnement - Les techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort.

Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle = 49 heures :

↳ Le cadre institutionnel de la fonction - Le travail en équipe pluri-professionnelle.

+ Module complémentaire méthodologique = 21 h ou Module d'accompagnement méthodologique renforcé = 35h

↳ en fonction du positionnement initial.

Participation active des personnes en formation, pédagogie interactive et participative, travaux dirigés, soutenance orale, suivi assuré par les formateurs permanents de l'ADEA, intervention de formateurs agréés et reconnus pour les parties théoriques (*psychologie, SST, notions de handicap...*).

Modalités d'évaluation :

La validation des compétences est faite par un jury à l'aide de la grille d'évaluation qui figure dans le référentiel du 11 mars 2020. Le jury évalue les compétences par blocs de compétences. Formation sanctionnée par une attestation de formation et de compétences et la Qualification de Maître.sse de Maison si validation des 3 blocs de compétences.

Durée	Lieu	Dates (prévisionnelles)	Participant
De 224 h à 238 h (En fonction du positionnement)	ADEA Formations 12 rue du Peloux 01000 BOURG EN BRESSE	Du 4 octobre 2021 au 22 juin 2022	1 personne

Prix de formation :

12.50 € nets de l'heure par personne → Entre 2 800 € et 2 975 € en fonction du positionnement initial.

L'ADEA n'est pas assujettie à la TVA.

Validation du devis (Devis valable 3 mois) :

Nom/Qualité du Signataire :

Fait à : _____ le : ____/____/____

Signature :